

## LES EMBALLAGES SONT À JETER EN VRAC DANS LES COLONNES JAUNES

Afin que les emballages des colonnes jaunes soient bien recyclés, il faut impérativement les jeter en vrac et surtout pas dans des sacs.

Tous les emballages mis dans les colonnes jaunes du département vont au centre de tri Véolia de Manosque pour y être triés par matières puis recyclés.

Le centre de tri de Manosque n'est pas équipé d'éventreur de sac, machine coupant les sacs en deux pour extraire les déchets qu'ils contiennent. Si des emballages sont mis en sac jeté dans les colonnes jaunes, les machines du centre de tri vont l'identifier comme intrus et vont diriger le sac avec les refus de tri. Ces refus de tri sont ensuite transférés au centre d'enfouissement de Valensole. Dommage pour toutes ces matières qui auraient pu être valorisées.



**EN VRAC  
PAS EN SAC**

Pour que vos emballages soient bien recyclés, il faut les jeter en vrac, sans les imbriquer.

La Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance vous propose des sacs de pré-collecte adaptés pour stocker chez vous les emballages avant de les jeter dans les colonnes.

Renseignements au 04.92.34.46.75.

